

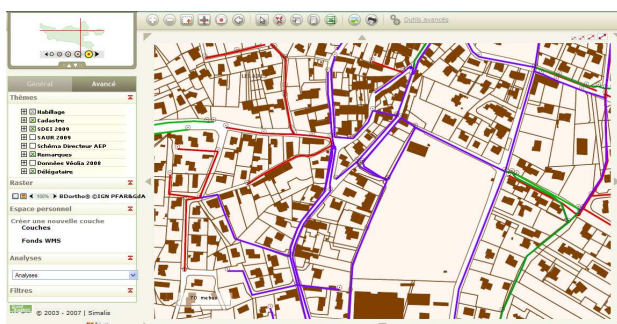
## Info&Carto version 5

Une nouvelle version d'Info&carto est désormais disponible. Les nouveautés sont situées essentiellement sur la page d'accueil qui est en cours de construction. Vous pourrez désormais télécharger des cartes toutes prêtes sur l'agglomération et vous serez informés des nouveautés en consultation. Les fonctionnalités des cartes vont évoluer, notamment les outils avancés de sélection et de dessin. Bonne consultation !!



## Numérisation des PLU

Un « guide de numérisation des PLU » vient d'être mis en ligne par le CRIGE, centre régional d'information géographique. Vous le trouverez à l'adresse suivante, rubrique pôles métiers/urbanisme : <http://www.crige-paca.org/>. Ce document explique le contexte régional et national en matière de numérisation des documents d'urbanisme et détaille les conditions de mise en oeuvre d'une numérisation conforme au cahier des charges nationales.



## Mise à jour des données réseaux

Les données réseaux ont été mises à jour en cette année 2009. Ainsi vous trouverez les mises à jour des réseaux d'assainissement pour toutes les communes gérées par la SDEI et la SAUR. Les réseaux d'eau potable sont mis à jour pour les communes de Villeneuve-Lez-Avignon et Les Angles. Les données 2009 de Veolia concernant Avignon et Morières seront disponibles courant avril.

## Système national de référence : RGF93

**A partir du 10 mars 2009, toute diffusion de données géographiques doit s'effectuer dans le nouveau système de projection légal : RGF93 système de projection Lambert 93**

L'article 53 de la loi 99-533 du 25 juin 1999 sur l'aménagement et de développement durable du territoire stipule :

« Les informations localisées issues **des travaux topographiques ou cartographiques** réalisés par l'État, les collectivités locales, les entreprises chargées de l'exécution d'une mission de service public, ou pour leur compte, doivent être rattachées au système national de référence de coordonnées géographiques, planimétriques et altimétriques, défini par décret et utilisable par tous les acteurs participant à l'aménagement du territoire. »

Un premier décret d'application du 26 décembre 2000 (n°2000-1276) précise les différents systèmes à utiliser pour la France métropolitaine et pour les départements d'Outre-Mer. Un second décret du **3 mars 2006 (n°2006-272)** impose aux services de l'État, collectivités locales et aux entreprises chargées de l'exécution d'une mission de service public d'être prêts à diffuser les données géographiques dans le système national de coordonnées défini dans le décret de 2000, **à partir du 10 mars 2009.**

## Entrée de la commune d'Entraigues sur la Sorgue dans Info&Carto

Vous pouvez désormais consulter les données cadastrales 2008 de la commune ainsi que les réseaux d'assainissement (EU + EP). Le PLU sera bientôt disponible à la consultation des services « urbanisme » concernés.

